



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00109

Numéro SIREN : 384 041 349

Nom ou dénomination : ASSOCIES AUDIT CONSEIL AQUITAINE

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2017 sous le numéro de dépôt 17282

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	14 564	14 564		
Fonds commercial (1)	456 416		456 416	456 416
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	132 084	84 411	47 674	21 769
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 000		1 000	1 000
Créances rattachées aux participations	21 091		21 091	20 215
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 027		10 027	10 027
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	635 182	98 974	536 208	509 427
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	25 250		25 250	24 300
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 608		1 608	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	253 328	7 711	245 617	197 043
Autres créances	25 720		25 720	24 807
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	12 665		12 665	12 665
Disponibilités	105 944		105 944	85 221
Charges constatées d'avance (3)	7 582		7 582	7 654
TOTAL ACTIF CIRCULANT	432 096	7 711	424 385	351 690
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 067 277	106 685	960 592	861 117

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

1 091

9 242

5 065

Comptes annuels approuvés

par l'assemblée générale

du28.....juin.....2017.....

Certifié conforme,

Le gérant

Bilan passif

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	352 800	352 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	21 895	19 530
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	20 438	10 788
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	45 497	47 295
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	440 630	430 413
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 500	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 500	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	17 720	31 803
Emprunts et dettes financières diverses (3)	25 147	10 341
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 646	26 457
Dettes fiscales et sociales	136 094	140 310
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 054	
Autres dettes	600	
Produits constatés d'avance (1)	274 201	221 793
TOTAL DETTES	518 462	430 704
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	960 592	861 117

(1) Dont à plus d'un an (a)	3 207	17 703
(1) Dont à moins d'un an (a)	515 255	413 001
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	997 561	5 500	1 003 061	958 699
Chiffre d'affaires net	997 561	5 500	1 003 061	958 699
Production stockée			950	-3 250
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 426	1 577
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			16 272	22 560
Autres produits			10	669
Total produits d'exploitation (I)			1 023 719	980 256
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			235 551	206 163
Impôts, taxes et versements assimilés			22 627	22 788
Salaires et traitements			506 286	495 424
Charges sociales			197 926	189 912
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 204	15 034
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			4 000	1 003
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			1 500	
Autres charges			9	2 367
Total charges d'exploitation (II)			978 103	932 690
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			45 616	47 565
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			685	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 436	2 509
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			2 121	2 509
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			762	1 289
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			762	1 289
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 359	1 220
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			46 975	48 785

Compte de résultat (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1 478	1 490
Total des produits (I+III+V+VII)	1 025 840	982 765
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	980 343	935 469
BENEFICE OU PERTE	45 497	47 295

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

406

457

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ASSOCIES AUDIT CONSEIL AQUITAINE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 960 592 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 45 497 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/03/2017 par les co-gérants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a été utilisé à améliorer la rémunération du personnel et à renouveler le matériel informatique

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 15249 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	456 416			456 416
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 564			14 564
Immobilisations incorporelles	470 979			470 979
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	28 648	8 240		36 888
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	72 649	27 868	5 321	95 197
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	101 297	36 108	5 321	132 084
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	21 215	1 091	215	22 091
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 027			10 027
Immobilisations financières	31 242	1 091	215	32 118
ACTIF IMMOBILISE	603 518	37 199	5 536	635 182

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		36 108	1 091	37 199
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		36 108	1 091	37 199
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		5 321	215	5 536
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		5 321	215	5 536

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2016
Éléments achetés	456 416
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	456 416

Le fonds commercial correspond à un achat de clientèle d'expertise comptable de décembre 2001. La société a procédé à une évaluation de ce fonds. Compte tenu de la valeur de marché pratiquée généralement pour ce type de clientèle, il n'y a pas été comptabilisé de dépréciation.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 564			14 564
Immobilisations incorporelles	14 564			14 564
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	23 392	2 964		26 355
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 136	7 240	5 321	58 055
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	79 528	10 204	5 321	84 411
ACTIF IMMOBILISE	94 091	10 204	5 321	98 974

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 317 747 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	21 091	1 091	20 000
Prêts			
Autres	10 027		10 027
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	253 328	244 085	9 242
Autres	25 720	25 720	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 582	7 582	
Total	317 747	278 478	39 270

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS-FACT. A ETABLIR	2 701
FRS-RRR A OBTENIR ET AUTRES AVOIRS	416
ORG.SOCIAUX-PDTS A RECEV.	2 877
BANQUE/PDTS A RECEVOIR	243
Total	6 236

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 352 800,00 euros décomposé en 12 600 titres d'une valeur nominale de 28,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		1 500			1 500
Total		1 500			1 500

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation	1 500
Financières	
Exceptionnelles	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 518 462 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	17 720	14 513	3 207	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 550	1 550		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 646	39 646		
Dettes fiscales et sociales	136 094	136 094		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 054	25 054		
Autres dettes (**)	24 197	24 197		
Produits constatés d'avance	274 201	274 201		
Total	518 462	515 255	3 207	

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont : 14 070

(**) Dont envers les associés 23 597

Charges à payer

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 23 597 euros.

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	19 142
INT.COURUS/EMPRUNTS	17
CONGES A PAYER	17 860
PERSONNEL/A PAYER	11 396
ORG.SOC.CH/CONGES PAYES	6 966
ORG.SOCIAUX A PAYER	13 526
ETAT AUTRES CH. A PAYER	250
Total	69 157

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST.D AVANCE	7 582		
Total	7 582		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS.CONST.D AVANCE	274 201		
Total	274 201		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 406 euros

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a été utilisé à améliorer la rémunération du personnel et à renouveler le matériel informatique

ASSOCIES AUDIT CONSEIL AQUITAINE

Société À Responsabilité Limitée au capital de 352 800.00 €

Siège social : 123 quai de Brazza

33100 BORDEAUX

384 041 349 RCS BORDEAUX

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT **SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 28 JUIN 2017**

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 45 496.69 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	45 496.69 €
- Une somme de	2 274.83 €
représentant au moins 5 % du bénéfice, au compte de "réserve légale",	
- Soit un bénéfice distribuable de	43 221.86 €
- Une somme de	35 280.00 €
à titre de dividende, soit par part, un montant de 2.80 €	
- et le solde, soit	7 941.86 €
au compte "Autres réserves"	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 2.80 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2017, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2015

- Dividende global distribué :	35 280.00 €
soit, par titre :	2.80 €
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	35 280.00 €

Juw m.

Exercice : 31/12/2014

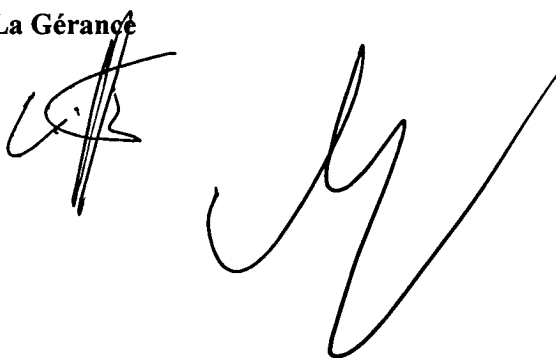
- Dividende global distribué :	20 160.00 EUR
soit, par titre :	1.60 EUR
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	20 160.00 EUR

Exercice : 31/12/2013

- Dividende global distribué :	22 680.00 EUR
soit, par titre :	1.80EUR
- Montant global éligible à l'abattement de 40% :	22 680.00 EUR

Copie certifiée conforme

La Gérance

Two handwritten signatures in black ink. The first signature is on the left, appearing to be a stylized 'A' or 'B' with a horizontal line. The second signature is on the right, appearing to be a stylized 'M' or 'N' with a long horizontal line extending to the right.